

De 1789 à nos jours, la composition territoriale de l'Europe ne cesse d'évoluer. Très rares sont les pays qui ne subissent, durant cette période, aucune modification de territoire : Andorre, Liechtenstein, Saint-Marin. À cette exception près, portant sur de très petits pays, l'Europe se modifie de manière approfondie.

Certains pays se décomposent (Turquie, Autriche-Hongrie), d'autres apparaissent (Italie, États balkaniques), d'autres n'existent que de façon intermittente (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie), certains se transforment radicalement (l'Allemagne, du Saint Empire à l'actuelle République fédérale) ; même les pays anciennement constitués et apparemment stables (France, Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, Portugal) sont, un jour ou l'autre, affectés par un changement territorial.

Ces modifications ont des causes diverses : décision des vainqueurs d'un conflit, bon vouloir de l'homme fort du moment, arbitrage de puissances, soulèvement de peuples, héritages ou extinctions de dynasties. Elles ne sont jamais anodines car, au-delà des territoires, elles impliquent des changements d'ordre administratif, politique, économique et surtout humain ; changeant de maîtres, les habitants sont amenés à changer leurs comportements, leurs perspectives, parfois leur langue.

Si certains changements résultent d'événements historiques de portée locale ou régionale (partages de la Pologne, naissance de la Belgique, etc.), les modifications de territoires sont plus généralement la conséquence de grands bouleversements politiques touchant soit l'Europe entière, soit une partie importante de celle-ci.

C'est pourquoi, avant d'aborder dans le corps du dictionnaire l'histoire territoriale détaillée de chaque État de l'Europe, il importe d'en brosser à grands traits l'histoire générale, abordée sous l'angle territorial, de 1789 à nos jours, en la divisant en sept tranches chronologiques correspondant aux grandes périodes de l'histoire européenne.

1789-1791 — L'Europe traditionnelle

L'examen de la carte politique de l'Europe de 1789 laisse apparaître un grand contraste entre des masses compactes à l'ouest, au nord et à l'est, et un singulier fourmillement de territoires moyens, petits ou minuscules au sud et au centre du continent.

Si l'on distingue aisément les éléments cohérents que constituent les royaumes d'Espagne, de Portugal, de France, de Grande-Bretagne, de Danemark et Norvège, de Suède ou de Pologne, les Empires russe ou ottoman, ainsi que l'ensemble autrichien, il est en revanche plus délicat d'observer les parties centrales de l'Europe où, à côté d'États encore visibles comme la Prusse (morcelée), la Bavière, le Hanovre, les Provinces-Unies, la Suisse, Venise, les États pontificaux, les royaumes de Sardaigne ou des Deux-Siciles, s'enchevêtre une foule d'États petits, voire lilliputiens, qui pourtant prétendent tous à la souveraineté.

La raison de ce contraste est bien connue. À partir du morcellement médiéval, plus ou moins prononcé selon les régions de l'Europe, un lent et patient mouvement de renforcement des pouvoirs monarchiques a permis de constituer presque partout des ensembles politiques cohérents, tandis que la reconquête espagnole au sud-ouest, la conquête ottomane au sud-est ont complété l'œuvre d'unification territoriale.

Seuls, en Europe médiane, les domaines italien et allemand sont restés à l'écart de ce mouvement, l'Italie parce qu'elle demeure le champ clos de rivalités entre les puissances européennes, l'Allemagne parce que, en dépit du lien fédérateur que devrait constituer le Saint Empire, les empereurs ont été entravés dans leur volonté unificatrice par la partition religieuse du XVI^e siècle (officialisation de la Réforme) et les efforts constants de la diplomatie française pour la diviser, avant comme après les traités de Westphalie.

Une mosaïque de monarchies

L'Europe de 1789 est avant tout monarchique ; y règnent un pape, trois empereurs, une dizaine de rois, sans compter les ducs, princes ou comtes souverains d'Allemagne ou d'Italie.

Le Saint Empire romain germanique (660 000 km², 28 millions d'âmes) en occupe le centre, s'étendant de la Baltique à l'Adriatique, de la mer du Nord à la plaine hongroise. La prétention impériale à l'universalité a été brisée et le Saint Empire n'a plus qu'une apparence

Chronologie territoriale de l'Europe (1789 à nos jours)

de cohésion. Il s'agit d'une confédération très lâche, dont l'impuissance se mesure à la diète de Ratisbonne où sont représentés, selon un système complexe et paralysant, près de 300 souverains divers : rois, ducs, princes, comtes, évêques, abbés, prévôts, villes libres.

Des forces divergentes animent cet ensemble, à l'initiative des grands États qui se partagent la réalité du pouvoir, singulièrement des quatre États principaux qui représentent seuls les deux tiers de la surface comme du peuplement de l'Empire : Autriche d'Empire (220 000 km², 10,5 millions d'habitants), Prusse d'Empire (116 000 km², 4 millions d'habitants), l'ensemble Palatinat-Bavière (56 000 km², 2 millions d'habitants), Saxe électorale (40 000 km², 2,5 millions d'habitants).

Le Saint Empire renferme la majeure partie des Européens de souche allemande, à l'exception de ceux vivant en Suisse, en Alsace française et dans les Provinces-Unies et des colonies allemandes essayées en Europe orientale. Il comprend aussi des Français (Pays-Bas autrichiens, évêchés de Liège et de Bâle, principauté de Montbéliard), des Italiens (Trieste, Trentin, Frioul), des Slaves (Carniole, Carinthie, Styrie, Bohême-Moravie, Lusace, Silésie).

La France est un État majeur de l'Europe, qui compte environ 27 millions d'habitants sur 530 000 km². C'est un pays assez homogène, depuis les dernières annexions de Lorraine (1766) et de Corse (1768), prépondérant en Europe par le poids de sa population, le développement de son économie, le rayonnement de sa langue, de ses arts et de ses lettres ; toutefois, l'hégémonie politique du siècle précédent a fait place à une position plus mesurée, partagée avec d'autres puissances.

L'Espagne (500 000 km², 9 millions d'habitants) et le Portugal (90 000 km², 2,7 millions d'habitants) n'ont plus la vitalité des siècles passés et se sont, en Europe, repliés sur leur pré carré ibérique, tout en continuant à tirer profit de leurs empires coloniaux.

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (315 000 km², 14 millions d'habitants), qui couvre l'ensemble des îles Britanniques, ne serait qu'un État moyen sans son génie propre, qui lui a fait opérer dès le XVIII^e siècle, soit un siècle plus tôt que les pays du continent, une véritable révolution industrielle appuyée sur une puissance financière et maritime de premier ordre, et sur un vaste empire colonial.

Le royaume de Danemark et Norvège (Danemark : 55 000 km², 800 000 habitants ; Norvège : 320 000 km², 700 000 habitants) et le royaume de Suède (Suède : 450 000 km², 2 millions d'habitants ; Finlande : 360 000 km², 500 000 habitants) sont d'immenses pays qui ne comptent guère, en raison de la faiblesse relative de leur peuplement. Le roi de Danemark, par le Holstein, et le roi de Suède, par la Poméranie suédoise, sont membres du Saint Empire.

L'Empire russe confine à la Finlande suédoise, à la Lituanie polonaise et aux provinces turques bordant la mer Noire, qui lui interdisent l'accès aux mers européennes, à l'exception de la façade d'Estonie et de Livonie sur la Baltique. C'est un pays partiellement européen, en plein essor, qui commence à compter sur la scène de l'Europe par le poids de sa population (Russie d'Europe : 4 millions de km², 20 millions d'habitants).

Le déclin de la Pologne et de la Turquie

Le royaume de Pologne (520 000 km², 10 millions d'habitants) n'est plus aussi étendu qu'avant 1772, année du premier partage qui lui a fait perdre le tiers de sa superficie et de sa population au profit de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. S'il demeure un grand pays, son impuissance politique en fait la proie des convoitises de la Prusse et de la Russie, dont l'action conjuguée sera à brève échéance fatale à l'existence même du royaume.

L'Empire ottoman, à cheval sur trois continents, a subi en Europe un recul depuis un siècle, sous l'effet de la reconquête autrichienne. Il y garde néanmoins de fortes positions, couvrant tout le sud-est du continent depuis la ligne des provinces frontalières de Bosnie, Serbie, Valachie, Moldavie, Crimée. Il s'agit là d'un État arriéré, convoité par les puissances et menacé par les aspirations à la liberté de ses populations chrétiennes asservies.

L'Autriche, c'est-à-dire les États de la maison d'Autriche — le nom officiel d'empire d'Autriche n'apparaîtra qu'en 1804 —, constitue un vaste ensemble qui apporte à l'empereur germanique (régulièrement un Habsbourg) sa véritable puissance. Elle s'étend sur l'ensemble de l'Europe centrale, en partie dans le Saint Empire (couronne de Bohême, États héréditaires,

Pays-Bas : 220 000 km², 10,5 millions d'habitants), en partie en dehors (couronnes de Hongrie et de Galicie, possessions de Lombardie : 420 000 km², 14 millions d'habitants). Très homogène à l'est, l'Autriche est plus morcelée au centre et à l'ouest. Elle est une puissance majeure de l'Europe, confortée par l'*imperium* allemand et l'influence qu'elle exerce directement ou indirectement en Italie (secundogéniture en Toscane, expectative à Modène).

Le royaume de Prusse est placé dans la même situation que l'Autriche. En partie dans l'Empire (Brandebourg, Poméranie, Silésie, Magdebourg, territoires à l'ouest de l'Elbe : 116 000 km², 4 millions d'habitants) et en partie en dehors (Prusse, terres polonaises, Neuchâtel : 74 000 km², 1,7 million d'habitants), ce pays est très compact à l'est et très morcelé à l'ouest. De plus, en 1791, le roi de Prusse achète les margraviats d'Anspach et de Bayreuth au dernier margrave régnant, membre sans descendance d'une branche cadette des Hohenzollern. La Prusse est un État puissant, en pleine ascension, qui compte en Europe depuis un siècle.

L'Italie est une péninsule divisée en dix-sept entités politiques, dont seuls comptent sur la scène européenne le royaume des Deux-Siciles (Naples et la Sicile : 130 000 km², 6 millions d'habitants) et le royaume de Sardaigne (Savoie, Nice, Piémont et la Sardaigne : 70 000 km², 3,3 millions d'habitants), auxquels on peut encore ajouter les États de l'Église, en Italie centrale, où le pape règne sur 2,5 millions de sujets.

La forme républicaine de gouvernement ne concerne qu'un nombre restreint d'États européens, tous de rang secondaire. Les républiques les plus marquantes sont celle des Provinces-Unies (34 000 km², 1,8 million d'habitants), toujours actives quoique concurrencées dans leur commerce par les Anglais, celle de la Confédération helvétique et de ses Alliés (42 000 km², 1,8 million d'habitants), celles de Venise et de Gênes ; toutes républiques aristocratiques, restées assez riches quoique généralement en déclin. Les autres républiques (Lucques, Saint-Marin, Raguse, Polizza, les villes libres d'Allemagne, etc.) sont insignifiantes.

La situation politique de l'Europe en 1789 est faite d'équilibre instable. Cinq puissances la dominent : la France et l'Autriche en relatif déclin, la Russie, la Prusse et la Grande-Bretagne en relatif progrès. La fin (1763) de la guerre de Sept Ans a laissé les deux premières sur un sentiment de rancœur : la France y a perdu le Canada et la Louisiane, l'Autriche y a officiellement renoncé à la Silésie. Une trêve s'est ainsi instaurée, tandis que les regards se tournent vers les deux États « malades » de l'Europe, la Pologne et la Turquie, qui excitent la convoitise de leurs voisins : Prusse et Russie pour la Pologne, Autriche et Russie pour la Turquie.

S'agissant de la Turquie, celle-ci a mené contre la Russie une guerre malheureuse en 1768, dont les conséquences ont été atténuées pour elle par les événements de Pologne : elle a dû néanmoins céder du terrain à la Russie sur les bords de la mer Noire, ainsi que la Bucovine à l'Autriche. Un second conflit malheureux, entamé en 1787, se traduit en 1791/1792 par de nouvelles pertes, limitées là encore par le fait que l'Autriche et la Russie détournent leur regard sur les événements de France et de Pologne.

S'agissant de la Pologne, la Prusse et l'Autriche — inquiètes des trop grands progrès de la Russie sur la mer Noire — s'entendent pour exiger des compensations territoriales, prises sur le domaine polonais. Catherine II se trouve contrainte de réaliser à trois le premier partage de la Pologne (1772), qui dépouille cette dernière d'un tiers de sa population (soit 5 millions d'âmes). Craignant la disparition de leur pays, les Polonais tentent par un effort de concorde et de réformes d'enrayer le cours des événements ; la « grande diète » vote en 1791 une nouvelle Constitution, qui abolit le *liberum veto* et rend la monarchie héréditaire. C'en est trop pour la Russie, qui intervient les armes à la main, et pour la Prusse, qui la laisse intervenir.

1791-1799 — L'Europe et la Révolution française

Les événements de France laissent d'abord sans réaction les pays d'Europe. La France révolutionnaire prétend ne pas vouloir intervenir par les armes pour faire triompher ses idées. Mais l'annexion par la France d'Avignon et du Comtat Venaissin (septembre 1791), après il est vrai plus d'un an d'objurgations des Avignonnais et Contadins, montre à l'Europe que le principe peut être transgressé. Celle-ci prend peu à peu conscience que les

Chronologie territoriale de l'Europe (1789 à nos jours)

idées françaises sont une menace pour l'ordre établi. Les troubles de Belgique et de Pologne, les affaires religieuses en France, la mise sous tutelle du roi Louis XVI, la spoliation des princes possessionnés d'Alsace sont autant de sujets qui incitent l'Europe à se dresser contre la France.

Premières conquêtes de la Révolution française

L'année 1792 voit en France l'ouverture des hostilités avec l'Autriche, la Prusse, la Sardaigne et l'évêché de Bâle. Elle est ponctuée par la chute de Louis XVI et l'avènement de la république (septembre), les victoires de Valmy (septembre) sur la Prusse et de Jemmapes (novembre) sur l'Autriche, l'occupation des Pays-Bas méridionaux, de la rive gauche du Rhin, de l'évêché de Bâle, de la Savoie et de Nice. Les premières républiques sœurs sont proclamées sur le modèle de la République française : la république de Mayence (novembre) couvre la rive gauche du Rhin de Landau à Bingen, la République rauracienne (décembre) couvre la partie germanique de l'évêché de Bâle ; elles seront éphémères.

Les victoires de la France provoquent aussi une première vague d'annexions : la Savoie, le comté de Nice, Monaco, une partie de rive gauche du Rhin, la République rauracienne, Salm et Sarrewerden en Lorraine, les Pays-Bas autrichiens, l'évêché de Liège, la république de Mayence.

Pendant ce temps, la Pologne, envahie par la Prusse et la Russie, se voit de nouveau amputée par un deuxième partage (1793) au profit de la Russie et de la Prusse, qui lui prennent encore 5 millions d'âmes. L'Autriche, retenue aux Pays-Bas, n'obtient rien.

L'occupation des Pays-Bas et l'exécution du roi Louis XVI incitent la Grande-Bretagne, jusqu'alors restée neutre, à prendre la tête d'une coalition anti-française, qui rassemble au printemps de 1793, outre les pays déjà en guerre, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Toscane, le Saint Empire. Battue à Neerwinden par l'Autriche (mars 1793), la France doit évacuer les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin. Elle se bat désormais à ses frontières, annexant néanmoins la principauté de Montbéliard, qui appartenait au duc de Wurtemberg.

En juin 1794, la victoire de Fleurus permet à la France de réoccuper les Pays-Bas et l'ensemble de la rive gauche du Rhin, cette fois jusqu'à la frontière avec les Provinces-Unies. Ces contrées ne sont pas réannexées, mais laissées sous administration provisoire, en attendant de statuer sur leur sort. En février 1795, la France occupe les Provinces-Unies, qui deviennent la République batave, réorganisée sur le modèle français.

À la même époque se joue le dernier acte de la tragédie polonaise. L'amputation de 1793 ayant ulcéré les Polonais, ceux-ci se révoltent en mai 1794 à l'appel de Kosciuszko. La Prusse et la Russie écrasent le soulèvement. Au troisième partage (1795), la Pologne résiduelle est démantelée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.

L'année 1795 voit aussi le retour de la paix entre la France et quelques pays. La Prusse, dès avril, signe le traité de Bâle pour avoir les mains libres en Pologne ; elle accepte l'occupation par la France de ses possessions de rive gauche du Rhin (Clèves, Gueldre) jusqu'à la paix générale. Quelques États allemands de Westphalie suivent son exemple. Enfin l'Espagne signe en juillet une paix sans annexions en Europe.

En 1795, la France se décide à annexer les pays belges (anciennement autrichiens et liégeois). Elle s'accroît ainsi d'un coup de neuf départements. La rive gauche allemande du Rhin demeure sous administration provisoire.

L'entrée en scène de Bonaparte

Au printemps de 1796, la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Saint Empire et les États italiens sont toujours en guerre contre la France. Le général Bonaparte convainc le Directoire de diriger l'effort de guerre sur l'Italie et de le nommer général en chef. L'offensive de Bonaparte en Italie (avril) est un complet succès ; les Sardes et les Autrichiens sont vaincus. Les Français occupent le nord de la péninsule et vont y diffuser les idées révolutionnaires. La Sardaigne signe la paix à Paris (mai) et renonce à Nice et à la Savoie.

En juillet, Bonaparte installe dans le Milanais et le Mantouan autrichiens une Administration générale de la Lombardie, qui cédera la place en décembre à la République transpadane. Par ailleurs, dès juin, le peuple de Bologne, chassant les autorités pontificales, a proclamé une République bolonaise, premier exemple de république sœur en Italie. Début

octobre, une éphémère république de Modène et Reggio remplace l'ancien régime ducal ; fin octobre, elle s'unit à Bologne et Ferrare pour former la République cispadane.

L'année 1797 s'ouvre sur la paix de Tolentino (février) entre la France et les États de l'Église ; le pape reconnaît l'union à la France d'Avignon et du Comtat Venaissin, à la Cispadane des légations de Ferrare et de Bologne. Pour le punir d'avoir tardé à signer, Bonaparte lui impose la cession supplémentaire de la Romagne à la Cispadane. En mars, les villes de Bergame, Brescia et Crémone se soulèvent contre la tutelle vénitienne et obtiennent le rattachement du Bergamasque, du Brescian et du Crémonais à la Transpadane.

Pendant ce temps, Bonaparte a repris l'offensive contre les Autrichiens, qu'il refoule au-delà des cols alpins et, menaçant Vienne, il contraint l'empereur à demander la paix ; les préliminaires en sont signés à Leoben (avril) : l'Autriche renonce aux Pays-Bas et au Milanais, et une convention secrète prévoit un démantèlement partiel de Venise.

La victoire sur l'Autriche donne à Bonaparte les coudées franches pour remodeler l'Italie sans tenir compte des avis du Directoire. En mai, il impose à la république de Gênes une démocratisation de sa Constitution (elle deviendra en novembre République ligurienne), il détache Modène et Reggio de la Cispadane pour les rattacher à la Transpadane, il tire parti d'incidents pour envahir le territoire vénitien et s'empare de la ville de Venise (15 mai) ; l'antique Sérénissime a vécu.

En juin, la population d'Ancône se soulève contre le légat pontifical et proclame la République ancônitaine. En juillet, Bonaparte proclame à son tour à Milan la République cisalpine, réunion de la Cispadane et de la Transpadane. En octobre, il détache des Grisons leurs bailliages italiens de Chiavenna, Valteline et Bormio et les rattache à la Cisalpine.

En octobre 1797 toujours, Bonaparte signe à Campo-Formio le traité de paix avec l'Autriche. L'Autriche cède à la France les Pays-Bas et le petit comté de Falkenstein, le Milanais et le Mantouan à la Cisalpine, le Brisgau et les quatre villes forestières du Rhin au duc de Modène qui y est transféré, lequel renonce à son duché en faveur de la Cisalpine. L'empereur reconnaît à la France la possession de la rive gauche du Rhin et un congrès se réunira à Rastadt pour rétablir la paix entre la France et l'Empire.

L'Autriche reçoit en compensation Venise et ses possessions de terre ferme jusqu'à l'Adige, ainsi que l'Istrie, la Dalmatie et les bouches de Cattaro (Albanie vénitienne), au total 3 millions d'âmes, l'équivalent de ce qu'elle a cédé. Les possessions vénitiennes à l'ouest de l'Adige sont attribuées à la Cisalpine, les îles Ioniennes et leurs quatre points de terre ferme (Levant vénitien) sont attribués à la France.

Par suite de l'accord autrichien de Campo-Formio, la France annexe en novembre 1797 la rive gauche allemande du Rhin, qu'elle divise en quatre départements. La France atteint ainsi l'ensemble de ses « frontières naturelles » (Rhin, Alpes, Pyrénées), prônées à Paris par les dirigeants annexionnistes.

Désormais inspirateur de la politique italienne du Directoire, Bonaparte convainc Reubell de s'emparer de la Suisse, qui l'intéresse pour des raisons financières (richesse présumée du pays) et stratégiques (liaison franco-italienne, le Piémont étant encore sarde). Les patriotes suisses en lutte contre les pouvoirs aristocratiques (César de La Harpe, baron Ochs) appuient sa démarche. L'année 1797 qui s'achève voit un premier pas en ce sens avec l'occupation et l'annexion par la France de la part helvétique de l'évêché de Bâle (Erguel, Val-Moutier, La Neuveville).

Apogée et recul de la Révolution en Europe

Dès le début de 1798 se poursuivent les annexions par la France de territoires suisses : Mulhouse (janvier), Bienna (février), Genève (avril). Par ailleurs le bailliage de Vaud s'est soulevé en janvier contre ses maîtres bernois et a proclamé une éphémère République lémanique. Dès février, les troupes françaises occupent la Suisse, non sans rencontrer des résistances, et en avril est proclamée la République helvétique une et indivisible, en contradiction avec les traditions particularistes de ce pays. Elle couvre l'ensemble des anciens territoires de la Confédération et de ses Alliés, à l'exception de ceux annexés par la France ou la Cisalpine, et de la principauté de Neuchâtel laissée au roi de Prusse.